

Master Communication des organisations

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Entreprises et institutions

Parcours : Formation en alternance

Durée de la formation

24 mois ou 12 mois (si entrée en 2^e année de master)

Rythme de la formation

La 1^{re} année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 3 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger type Erasmus. La 2^e année se fait en alternance au CELSA et au sein d'une organisation.

Responsable(s) de Formation



SÉBASTIEN APPIOTTI
Maître de conférences



ISABELLE LE BRETON-FALEZAN
Maîtresse de conférences



JULIETTE CHARBONNEAUX
Maîtresse de conférences



EMMANUELLE FANTIN
Maîtresse de conférences

Coordination pédagogique



ALEXANDRA TANNIOU
Coordinatrice pédagogique



VESNA KATIC
Coordinatrice pédagogique

Tarif

Master 1 : 250 € (frais de scolarité) + 103 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).

Master 2 en alternance : 103 € (CVEC). Les frais de formation (8 800 €) sont pris en charge par l'entreprise signataire du contrat.

Master 2 en formation continue : 8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Information et contact

Orientation étudiante et concours

Catherine Jolis
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr

Contrat d'apprentissage

Maria Toader
maria-madalina.toader@sorbonne-universite.fr

Orientation et accompagnement en formation continue

Yosra Garmi
yosra.garmi@sorbonne-universite.fr

Financement et contrat formation continue

Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le programme du master Communication des organisations articule les fondamentaux de la communication des organisations (plan de communication, relations publiques, communication de crise, media-training) à l'apprentissage et la découverte des enjeux contemporains qui viennent transformer en profondeur nos manières de communiquer en société (IA, responsabilité sociale des entreprises, diversité, interculturalité...).

Le programme est composé d'enseignements théoriques et professionnels, assurés par des chercheurs en sciences humaines et sociales et en sciences de l'information et de la communication et par des intervenants en activité dans les domaines et types de structure (entreprises, agences, associations, administration, collectivités territoriales) auxquels prépare le parcours. La nature des enseignements est diversifiée afin d'explorer et de mettre en œuvre différents types de pédagogie et d'apprentissage : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, cas pratiques, audit de communication, etc. La formation à la recherche par la recherche a également bonne place avec la réalisation d'un travail de groupe en 1^{re} année et d'un mémoire individuel en 2^e année de master.

Le master a pour objectif de former des professionnels de la communication de haut niveau et de développer des compétences professionnelles leur permettant, au-delà de la seule maîtrise des outils, d'analyser et de concevoir les stratégies de communication des organisations. À l'issue de la formation dont la seconde année s'effectue en alternance, les diplômées et diplômés sont ainsi capables d'anticiper les risques et de développer des stratégies pour affirmer et préserver l'image et la réputation des organisations auprès de leurs publics internes et externes, dans un contexte de montée en puissance de l'opinion et d'internationalisation des activités et des échanges. Dans cette perspective, les enseignements, académiques comme professionnels, explorent les stratégies de communication mises en œuvre auprès de différents publics : collaborateurs, actionnaires, clients, relais d'opinion, grand public, médias, élus, pouvoirs publics etc.

PUBLIC

Le master Communication des organisations s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information-communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...) et âgés de moins de 29 ans
- aux étudiantes et étudiants ayant validé la 3^e année de la licence Information et communication parcours Communication des entreprises et des institutions du CELSA
- en 2^e année, aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS), âgés de moins de 30 ans (condition obligatoire lors de la signature du contrat d'apprentissage)
- en 2^e année, aux professionnels et professionnelles qui souhaitent s'engager dans une reprise d'études ou une transition professionnelle, titulaires d'un diplôme Bac + 4 ou équivalent (240 ECTS). Le rythme de la formation à temps partiel est compatible avec une activité professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mettre en perspective, analyser et déconstruire les problématiques de communication dans les organisations, l'espace public et le champ médiatique grâce aux théories des sciences de l'information et de la communication et des sciences humaines et sociales.
- Concevoir des stratégies de communication dans différents domaines et structures et à différentes échelles et temporalités, grâce à une maîtrise des méthodes et des outils nécessaires à leur mise en place.
- Comprendre et maîtriser le rôle, les évolutions et les transformations de la fonction communication au sein des organisations.
- Anticiper et accompagner les transformations d'une organisation dans un environnement complexe grâce au développement d'une vision stratégique de la communication.
- Comprendre la problématique de l'influence et appréhender la dimension économique et symbolique de la réputation et de l'image des organisations pour concevoir des stratégies permettant de les préserver.
- Maîtriser les évolutions des pratiques et les innovations liées aux transformations numériques et à l'IA, et élaborer des stratégies de communication numérique.
- Comprendre les enjeux de la communication responsable dans le contexte des transformations sociales et environnementales, et être capable de mettre en œuvre des actions au service de ces enjeux.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 1^{er} et 2^e semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Communication publique et politique. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.

Le 2^e semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI – Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3^e année de licence au CELSA).

Les cours des 3^e et 4^e semestres (350h) se déroulent en alternance, à partir du début du mois de septembre. Les cours ont lieu un jour par semaine au CELSA. Quelques cours intensifs, regroupés sur des semaines complètes réparties pendant l'année universitaire, sont également obligatoires.

>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2^e année de formation

En option

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1^{re} année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2^e et 3^e semestre.

- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de la formation, les diplômées et diplômés exercent :

- au sein d'un service de communication d'une entreprise, d'une administration, d'une collectivité territoriale, ou encore d'une association ;
- dans une agence ou un cabinet conseil ;
- en indépendante ou indépendant.

Elles et ils occupent des postes de chargé de communication, chef de projet événementiel, consultant, chef de projet en agence, directeur de la communication, responsable de la communication externe, des relations publiques, des relations presse, responsable communication interne, ou encore social media manager.

EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉES DES ALTERNANCES

Aned, Arcom, Axa, BCW, BNP Paribas, Lagardère Travel Retail, L'Oréal, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, Ministère des armées, Ministère des solidarités et de la santé, Ministère de la transition écologique, Pernod Ricard, Préfecture de police de Paris, SNCF.

DIPLÔME

La formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.

Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

Le master Communication des organisations est organisé en 4 semestres.

SEMESTRE 1

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Communication des organisations [1/2]
- Sémiotique appliquée
- Transition environnementale et communication

Enseignements de spécialité

- Communication corporate
- Relations publics
- Communication sensible et polémiques

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

SEMESTRE 2

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Organisations et politiques culturelles
- Approche communicationnelle de l'autorité

Enseignements de spécialité

- IA et transformations numériques des organisations
- Communication non marchande, des OI et des associations
- Relations médias [1/2]

Enseignements méthodologiques

- Rapport de stage
- Métiers et pratiques professionnelles des agences
- Media Training

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication graphique
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

SEMESTRE 3**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Enjeux de communication européens
- Communication en contexte interculturel

Enseignements de spécialité

- Audit de communication et méthodologie professionnelle
- Communication managériale
- Stratégies *corporate* à l'international

Enseignements complémentaires

- Principes et outils de la e-reputation
- Relations médias [2/2]
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Media Training
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

SEMESTRE 4**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Communication des organisations [2/2]
- Sociologie du risque
- Sondages et mesure de l'opinion
- Penser et représenter les migrations

Enseignements de spécialité

- Communication de crise
- Lobbying et influence
- Communication responsable
- Diversité, équité, inclusion : enjeux de communication

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication financière internationale
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Enseignements facultatifs (S1 à S4)

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

L'accès au master est sélectif. Il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Les conditions d'accès sont détaillées ici, selon le niveau d'entrée (1^{re} ou 2^e année), la voie d'accès et le type de formation (formation initiale ou continue). Des conseils pour préparer le concours sont donnés sur la page « Rejoindre nos formations ».

ENTRÉE EN 1^{RE} ANNÉE DE MASTER (FORMATION INITIALE AVEC STAGE)

Pour accéder à la 1^{re} année de master en formation initiale (avec stage), il faut avoir validé avec succès une formation de 180 ECTS, ou équivalent, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Trois voies d'accès au concours sont possibles :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours

Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats répondent devant jury à une question théorique choisie au hasard (20 minutes de préparation) et exposent leur projet d'insertion dans l'école ; le jury évalue alors la capacité d'analyse et de structuration de la pensée, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.

À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi leur place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.

Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2^E ANNÉE DE MASTER (FORMATION EN ALTERNANCE)

Pour accéder à la 2^e année de master en alternance, il faut avoir validé avec succès une formation de 240 ECTS, ou équivalent, être âgée ou âgé de moins de 30 ans, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA, accessible par :

- la plateforme de concours du CELSA (des frais de dossier s'appliquent)
- le réseau Campus France

Déroulé du concours

Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats s'entretiennent avec les membres du jury, qui les évaluent en fonction de leurs qualités de réflexion, de leur culture générale, de leurs connaissances dans la spécialité, de leurs motivations pour l'orientation choisie, ainsi que de leur personnalité. À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi la place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, celle du CELSA et celle de Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.

Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2^E ANNÉE DE MASTER (FORMATION CONTINUE)

La 2^e année du master est ouverte aux personnes en activité, en reprise d'études ou en transition professionnelle. Pour intégrer la

formation, il faut avoir 26 ans ou plus, pouvoir justifier de 3 années d'expérience professionnelle minimum, être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS au moins, ou équivalent), candidater et être sélectionné.

Conditions particulières à la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Les candidates et candidats qui ne justifient pas du diplôme demandé (bac + 4) doivent joindre à leur dossier de candidature une demande écrite de VAPP adressée à la direction de l'École (*via* la plateforme concours). Ils et elles doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac + 2 minimum (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.

En savoir plus.

Comment candidater

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/>.*

La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.

* *des frais de dossier s'appliquent.*

Calendrier et étapes de la candidature

Découvrir le calendrier prévisionnel des dates de concours [ici](#).

Admissibilité

La commission pédagogique procède à une évaluation sur la base des pièces du dossier de candidature.

Admission

Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparer l'admission : bibliographie et conseils